



ÉCHAFAUDAGES DE PIED « VERIFIER, RECEPTIONNER ET REALISER LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDAGES DE PIED (AU SENS DE LA R408) »

PUBLIC VISE

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied montés par l'entreprise.

PRE REQUIS

Avoir 18 ans minimum (Sauf certaines exceptions réglementées)
Posséder les aptitudes médicales requises.
Maîtrise du français écrit et parlé
Mathématiques élémentaires

TARIF

A partir de 210€/jour/apprenant

DUREE

7 heures

MODALITE D'ACCÈS

Modalité : plan de développement des compétences, inscription libre.
Délais d'accès : Nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours.

MODALITE D'ORGANISATION

Au sein du centre de formation 2T FORMATION où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Renseignement auprès du référent Handicap (M. Théo Tahar)

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
Organisation par ateliers pédagogiques
Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise,
Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

REFERENT PEDAGOGIQUE

Théo TAHAR

OBJECTIFS :

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.

Au sens de la R408 :

- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
 - Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage* d'éléments de l'échafaudage).
 - Se situer et être acteur de la prévention des risques
 - Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications
 - Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied
- *Les opérations de montage/démontage doivent être réalisées par une personne formée.**

CONTENU :

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,
- L'exploitation de la notice du fabricant,
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- L'examen d'adéquation,
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation,
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage,
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception,
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique. La partie théorique représente 48% du temps total de la formation. La partie pratique réalisée sur la plateforme pédagogique représente 52% du temps total de la formation.

Evaluation théorique :

- Réglementation, les partenaires de la prévention, responsabilité du vérificateur.
- Technologie des échafaudages de pied.
- Les différentes vérifications, les règles de sécurité et les risques associés à l'échafaudage.

Evaluation pratique :

- Utilisation de la notice fabricant.
- Procéder à une réception.
- Procéder à une vérification journalière.
- Procéder à une vérification trimestrielle.

SUIVI - Validation :

Suivi :

- Réaliser par les stagiaires avec contrôle du formateur sous forme d'un tableau à disposition de tous, validant les différents exercices demandés
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud

Validation

- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Evaluation Echafaudage (Examens théoriques et pratiques) ou équivalent.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Tour de table avec présentation de l'ensemble des stagiaires. Méthode participative, mise en situation pratique à la fin de chaque module pour évaluer les comportements et réactions des stagiaires. La formation est orientée sur la prévention des risques spécifiques à l'entreprise des stagiaires